

L'obligation scolaire attaquée par le fascisme et les gesticulations

Quand la République devint républicaine, au tournant des années 80 du XIX^{ème} siècle, un de ses premiers actes fut d'instituer l'Ecole obligatoire, laïque et gratuite, pour tous les enfants, filles et garçons, de 6 à 12 ans, sans aucune distinction du « genre » ! D'ailleurs, la question n'était pas à l'ordre du jour ! Ce qui l'était, c'était de faire, par l'instruction obligatoire, **des personnes en capacité de raisonner par elles-mêmes, d'émanciper leur intelligence par cette faculté de l'esprit critique et de devenir des citoyens et des républicains.**

Paradoxe ! A cette époque, les mères de ces enfants étaient exclues du suffrage universel ; mais leurs fillettes étaient accueillies dans les écoles communales pour y faire les mêmes dictées que leurs frères, les mêmes calculs sur l'heure de croisement des trains, les mêmes apprentissages des récitations des fables de LA FONTAINE.

La contradiction n'est qu'apparente ; la pensée macho-bourgeoise dominante à cette époque, sans bien sûr le savoir, ne concevait la filiation vers la citoyenneté, à l'instar des Athéniens du V^{ème} siècle avant notre ère, les inventeurs de la démocratie, que par les mères, les futures mères de citoyens qu'étaient les petites filles du temps de Jules FERRY, cet horrible colonialiste !

L'obligation scolaire est un principe républicain, un principe dual : l'Etat doit accueillir dans les établissements scolaires qu'il finance TOUS les enfants vivant sur le territoire national ; TOUTES les familles vivant sur le territoire national doivent envoyer leurs enfants à l'école, sous peine de sanction.

Au prétexte que l'actuel gouvernement, en charge non seulement de l'Etat, mais aussi de la République – et le SNCA e.i.l. Convergence ne nie pas qu'il s'y prend plutôt mal - applique quelques unes des promesses de la campagne de François HOLLANDE, comme le mariage pour tous, il y a, depuis plusieurs mois, dans le pays, un déchaînement des conservatismes les plus réactionnaires et des nostalgies fascistes les plus écœurantes qui est une menace des plus graves contre la démocratie.

A la périphérie d'un parti politique d'extrême droite, ses séides plus ou moins avoués n'ont pas hésité à assassiner un jeune antifasciste en juin 2013 ; depuis, l'escalade antidémocrate et anti républicaine n'a pas cessé, unissant en un sombre *melting pot* les ultra catholiques, les frontistes, les conservateurs version aristos de 1789, les réactionnaires xénophobes, les islamistes*, les antisémites de la pire espèce ...

Dernièrement, une attaque en règle a été menée contre l'Ecole de la République, à l'instigation du communautarisme obscurantiste et criminel (voyez l'affaire MERHA) ...

En se servant des réseaux sociaux, dont l'utilisation sert plus les causes pernicieuses que les causes émancipatrices, des communautaristes, barbus pour les pères, embâchées pour les mères, ont boycotté l'Ecole de la République en n'y envoyant pas leurs enfants et en annonçant qu'ils rééditeront cet infâme exploit une fois par mois !

Là-dessus, la main sur le cœur, devant la représentation nationale, le ministre de l'Education Nationale, proclame que les parents vont être convoqués, pour s'expliquer sur ce boycott, par les directeurs d'établissement et autres DASEN ou recteurs.

Voilà un ministre bien ignorant, en dépit de ses gesticulations ! Il y a peu, à l'occasion de la lutte contre le décrochage scolaire, il a découvert une nouveauté, les MOREA**, qui fonctionnent, cependant, et avec succès, depuis des lustres ... Là, il croit sans doute que les parents convoqués par le directeur de l'Ecole vont obtempérer comme des enfants bien sages ... Ils ne donneront suite ni aux appels téléphoniques ni aux courriers ordinaires. Puis, quand on en sera aux LRAR, ils ne prendront même pas la peine d'aller les retirer !

Aucun chef d'établissement, aucun recteur n'a la force coercitive qui permet non seulement d'interpeller mais aussi de sanctionner les parents qui contreviennent à la loi de

l'obligation scolaire. Le ministre ni le gouvernement auquel il participe ne se donnant non plus les moyens de coercition nécessaires à faire respecter la loi, il est évident que **la loi de l'obligation scolaire est bafouée deux fois : par les familles et par le pouvoir.**

La loi existe pourtant. Celle de mars 2012 sur la prévention de la délinquance qui prévoit la création des CDDF, à l'échelon municipal et sous l'autorité du maire, pour régler la récurrence de l'absentéisme générateur de violence et à l'origine du décrochage scolaire dont le traitement coûte une fortune (selon l'OCDE 220000 euros par décrocheur réinséré dans la formation initiale puis professionnelle). La présence possible dans ces CDDF de la justice et de ses auxiliaires, la police et la gendarmerie, à côté d'autres représentants des institutions républicaines, permet de sortir l'Ecole de son isolement et de son impuissance à répondre seule à la question de l'absentéisme.

Qui contrevient volontairement à la loi doit payer une amende.

Qui dérobe ses enfants à l'obligation scolaire, la véritable garantie de leur émancipation et de leur future liberté, doit voir immédiatement coupé l'accès aux bourses dont peut bénéficier une partie de sa progéniture ; par ailleurs, il est prévu par la loi que le versement des allocations familiales peut-être provisoirement suspendu en cas de récidive familiale dans l'incitation active ou passive à l'absentéisme des enfants en âge de scolarisation.

Ce n'est pas en gesticulant et en annonçant des mesures totalement inappropriées et parfaitement inefficaces que Vincent PEILLON refondera l'Ecole de la République ! Car la complicité du pouvoir avec les contrevenants est patente non seulement dans le cas de cette prétendue rumeur, en fait un acte de propagande anti républicaine, anti laïque, anti démocratique et, pour tout dire en un mot, réactionnaire, à l'origine de ce boycott scolaire, mais aussi dans **la propagation d'initiatives à l'interne de l'Ecole qui visent sous prétexte d'aider les élèves à dénigrer les enseignants et leur métier.**

Ainsi, dans un département, un-e DASEN a lancé les GOS, Groupe Opérationnel de Suivi (*sic* !) Le propos est de lutter contre l'absentéisme ... Soit. Quelques profs sont donc chargés d'assurer le suivi des élèves ... absents ! L'opérationnel devient là plus que délicat ! Comment un prof peut-il suivre un élève fréquemment absent sinon en signalant son absence ? Mais le prof n'est pas seul à suivre l'élève absent ; s'en préoccupent aussi des inspecteurs, des institutionnels qui, confrontés comme les profs à la non présence de l'élève, vont en conclure que si le collégien, le lycéen ne vient pas c'est qu'il est découragé (d'avance ...) par la quantité et le niveau de travail que les profs vont lui infliger !

Petits, petits ! Venez au collège, au lycée ! Vos profs ne vous donneront presque rien à faire, vous n'aurez plus rien à apprendre, vous serez au chaud et vous resterez des buses pour le restant de vos jours !

FAITES CESSER, MONSIEUR LE MINISTRE, CES EXPERIMENTATIONS RIDICULES ET DENIGRANTES.

FAITES PAYER, MONSIEUR LE MINISTRE, LES FAMILLES QUI VIOLENT LA LOI REPUBLICAINE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE.

** Il y a, dans ce mouvement « Manif pour tous » et « Jour de colère », symptomatiquement très catho, des homophobes patentés qui font « front » commun avec des propagandistes du djihad ... Point commun : la haine mortelle de la République, cette immense conquête de la Révolution Française ; par conséquent, haine mortelle de l'héritage révolutionnaire de « Liberté Egalité Fraternité ».*

*** MOREA : Module de re-préparation aux examens*

**** Conseil des Droits et Devoirs des Familles*